



Formation Équipier de Première Intervention EPI Initiale et MAC (maintien des acquis)

Fiche programme conforme à l'article L6353-1 du Code du Travail

Type d'action :

- Formation à la sécurité dépendant de l'article L4141-4 du Code du Travail
- Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD)
- Formation en intra entreprise

Codes de formation :

- Formacode : 42872– Sécurité incendie
- NSF : 344 – Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

Textes officiels se rapportant à l'action de formation :

- Incendie : Articles R4227-28, R4227-38 et 39, et R4141-17 du Code du Travail
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail
- Recommandation : Règle APSAD R6

Objectifs de la formation (compétences visées) :

Acquérir les principes fondamentaux de **lutte contre le Feu** et agir contre sa propagation.

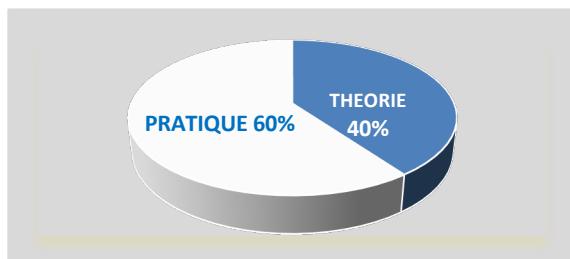
Alerter les services de secours et déclencher l'alarme incendie

Être capable de choisir et de **manipuler un moyen de lutte** adapté notamment les extincteurs eau pulvérisée et CO₂.

Acquérir des notions de prévention et diminuer les risques incendie.

Connaître les consignes de sécurité de l'établissement et **suivre les procédures d'évacuation** de l'entreprise

Contenu de la formation :





Contenu de la formation :

- Les causes et effets de l'incendie sur l'homme
- Les moyens de lutte contre la propagation
- Le **triangle du feu** et classes de feu
- Les modes de Propagation et agents extincteurs
- Les principes et moyens d'extinction
- **Utilisation d'extincteur** eau pulvérisé et CO2 sur générateur de flamme (feux propres) type feu de poubelle
- **Utilisation d'extincteur CO2** sur micro onde type feu électrique (feu propre avec pâte à flamme)
- Utilisation des RIA du site
- **Action par étouffement** sur feu type « d'huile » (feu propre avec pâte à flamme)
- **Action sur feu de personne** (mannequin avec pâte à feu) et **utilisation couverture anti feu**
- **Principe de l'évacuation** et Lecture d'un plan d'évacuation
- Les consignes de sécurité et els consignes de sécurité incendie de l'entreprise
- Moyens **d'alerte** et numéro de téléphone d'urgence
- **Visite de l'établissement, des équipements incendie et des différents organes de sécurité**
- **Techniques de dégagement d'urgence et rappel de la conduite à tenir sur victime intoxiquée et brûlée ou inconsciente**

Questions pratiques et organisation :

Nombre de stagiaires : de 3 à 12 personnes maximum

Moyens techniques et Lieu de la formation : consignes de sécurité de l'établissement à mettre à disposition, une salle dans vos locaux répondant aux lois et règlement ERP en vigueur accessible aux personnes en situation de handicap à mettre à disposition pour accueillir le groupe, un emplacement extérieur aux normes à mettre à disposition permettant l'utilisation des extincteurs à eau et CO2 (extincteurs apportés par le formateur)

Durée de la formation : **3 heures et plus** selon le type de site et **2 à 3h pour une formation MAC**

Public concerné: l'ensemble du personnel de la structure. Préconisation de 10% de l'effectif total selon les règles de l'APSAD,

Pré requis : Aucun

Périoricité : A l'embauche, puis à une périodicité définie par le chef d'établissement (recommandée annuellement).



Outils pédagogiques :

Encadrement et Compétence du formateur : Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un service Client et Qualité, formateur spécialisé en sécurité incendie et en prévention des risques, **sapeur pompier en activité** disposant d'un titre de Formateur Accompagnateur délivré par le CNFPT et/ou détenteur d'une **qualification SSIAP**

Moyens pédagogiques : Support photos et vidéos, ordinateur portable et vidéo projecteur du formateur, **bac à feu** au gaz sécurisé et homologué, **extincteur de formation à l'eau pulvérisé et au CO2**, utilisation des RIA du site, déclencheur manuel d'alarme, mannequin de sauvetage, couverture anti feu

Méthodes pédagogiques : **Échanges sur les expériences**, questionnement et interaction des participants, démonstration commentée et justifiée du formateur, apprentissage individuel et mises en situation

Moyens d'évaluation et réalité de l'action : Une feuille d'émergence, une attestation d'assiduité des stagiaires attestant du **suivi de la bonne exécution de l'action** (choix de l'extincteur approprié, manipulation à distance de sécurité respectée, extinction du foyer réalisée) **QCM** sur la partie incendie et sur la partie évacuation, questionnaire de **satisfaction sur la qualité** de l'animation et de la formation

Maintien des connaissances: Aucune obligation, toutefois formation MAC recommandée annuellement

Documents pédagogiques : **Un livret est fourni au stagiaire**

Obligations réglementaires :

Personnel désigné Art. R.4227-39 du code du travail : La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de 1^{er} secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les 6 mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignés sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Règles de sécurité des ERP Art. MS48 du règlement de sécurité ERP : Les personnes désignées par l'exploitant pour assurer la sécurité contre l'incendie doivent avoir reçu une formation conduite à l'initiative et sous la responsabilité de l'exploitant. **Art. MS51 du règlement de sécurité ERP** : Des exercices d'instruction du personnel doivent être organisés sous la responsabilité de l'exploitant.

Tarif et Attribution finale :

750 HT : le tarif comprend l'ensemble de la prestation de formation (matériel, formateur, livret de formation, déplacement, repas)

Attribution : Attestation individuelle de suivi de formation avec objectifs atteints ou en cours d'acquisition + registre individuel de formation dans registre de sécurité